VILLE DE DRANCY

Le réaménagement du pôle Le Bourget – Drancy

L'arrivée prochaine de nombreuses lignes de transports en commun à la gare RER du Bourget impose une restructuration du quartier et notamment du triangle ferroviaire de la SNCF entre les cités de la Butte et du Nord. Ce projet, très structurant pour notre ville, verra le jour dans quelques années.

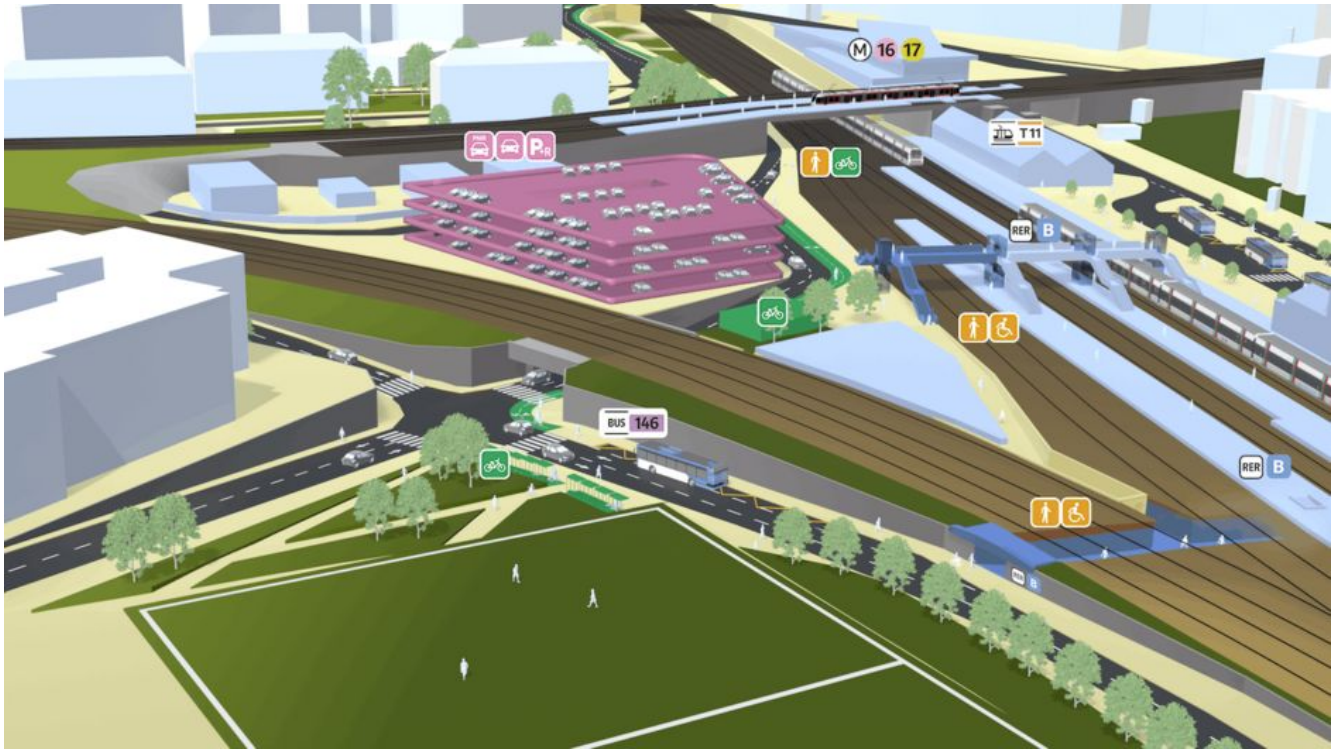
Votre mobilisation récompensée !

Du 23 janvier au 27 février 2023, la concertation préalable à l'aménagement du futur pôle gare le Bourget – Drancy a permis de retenir le scénario n°1 qui avait la préférence de la municipalité et a désormais officiellement celle des Drancéens.

Avec 81 % d'avis favorables, les Drancéens se sont exprimés à une écrasante majorité en faveur du scénario prévoyant la construction d'un parking-relais (P+R) de 300 places – en silo sur 3 niveaux – au cœur du triangle ferroviaire actuellement inexploité. Alors que les Bourgetins et Courneuviens étaient aussi invités à participer, les Drancéens ont été les plus nombreux à se mobiliser. Île-de-France Mobilités relève d'ailleurs que les chiffres de participation sont très hauts et que *"79% des contributions reçues proviennent d'habitants de Drancy"*. *"C'est la preuve que nous savons nous mobiliser massivement et collectivement lorsqu'un projet va dans le bon sens mais aussi que les Drancéens sont soucieux de leur cadre de vie"*, se félicite Aude Lagarde.

Le maire se réjouit du choix du scénario qui est, à coup sûr, *"celui qui créera le moins de nuisances pour les riverains de la cité du Nord qui subissent un report de stationnement anarchique à cause de la gare RER. La municipalité a choisi de communiquer largement afin que chacun puisse s'exprimer, et nous avons bien fait"*, rappelle-t-elle. Sur un site complexe et souvent méconnu car bordé par les voies de fret côté Drancy, du RER côté Le Bourget, et surplombé par le T11, qui les enjambe, ce P+R sera accessible aussi bien depuis la rue des Cheminots par un mini-tunnel que depuis l'ex-RN2, permettant ainsi le désenclavement de la cité du Nord et celui de la rue de la Butte. Le projet prévoit également une passerelle piétonne entre le parking et la gare.

Ce scénario de référence enfin approuvé par le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités, la prochaine étape sera celle du schéma de principe, prévue pour dans un an.



LE BILAN DE LA CONCERTATION

- Améliorer l'accessibilité, côté Drancy
- Désenclaver le nord-ouest de Drancy avec un nouvel accès à l'ex N2
- Accompagner l'arrivée des lignes 16, 17 et les futures prolongations
- Les deux scénarios

Un projet défendu et anticipé par la Ville

Les voies de chemin de fer qui ceinturent Drancy ne sont plus une fatalité. Le réaménagement complet de l'Ouest drancéen a été entendu auprès des différentes institutions, l'État, la Région, le Département, puis Paris Terres d'Envol. Ce projet est le fruit d'un dialogue engagé il y a plus de vingt ans par Jean-Christophe Lagarde alors député-maire.

Nous savons tous la nécessité de désengorger le pont du Bourget, de stopper le stationnement anarchique engendré par la gare RER du Bourget le long de la rue de la Station et dans la Cité du Nord, mais aussi de désenclaver le quartier de la Butte, qui est historiquement et injustement coupé du reste de Drancy. C'est pourquoi le projet porté par la municipalité, validé par les Drancéens, est de créer une offre de stationnement dans un espace inutilisé au cœur du triangle ferroviaire, situé place de la grande ceinture. Pour y accéder, il est nécessaire de construire un mini-tunnel qui permettait aussi et surtout de relier Drancy à la RD932 (ex N2) sans emprunter le pont du Bourget.

Certaine que ce projet verrait le jour, la municipalité a anticipé les aménagements au cœur de la Cité du Nord. La rue des cheminots a été pensée et calibrée pour être reliée à ce mini-tunnel, sans surcoût pour les finances communales. Enfin, le dialogue constant engagé avec la SNCF, propriétaire d'un certain nombre d'infrastructures du

triangle ferroviaire, a permis de préparer au mieux l'accueil du projet en attendant la validation des autres institutions capables d'investir massivement pour sa réalisation.

LE DÉPLIANT INFORMATIF

LE DOSSIER COMPLET DU PROJET

LE SITE DU PROJET

MAIRIE DE DRANCY
Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer
Personnaliser